



Centre des approvisionnements- bureau d'Ottawa  
Services du matériel et des acquisitions  
200 rue Kent, Poste 9W079  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E6

**FP802-140212**

**Le 4 décembre 2015**

**Sujet: Invitation à Soumissionner à une Demande de Proposition: FP802-140212**

**Titre: Services Professionnel - Services de rédaction et de production de rapports à l'appui de la planification et de l'évaluation pour le Programme de mise en valeur des salmonidés.**

**Addenda: No. 02**

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée et précédemment publiés sur le site électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada (SEAOG), AchatsetVentes.gc.ca, Addenda No.02 est publiées ici-bas.

**Pêches et Océans Canada**

**Date de clôture : Mardi le 29 décembre 2015**

**Heure de fermeture des soumissions : 14 h (HAE)**

**Numéro de l'appel d'offres : FP802-140212**

---

**SVP Supprimer: à l'Appendice « D », Section : Exigences Cotées : pages 38, 39, 40 et 41 de 50.**

**Et Remplacer avec : L'Appendice « D », Section : Exigences Cotées : pages 1, 2, 3 et 4 de 4.**

---

## **QUESTIONS DE SOUMISSIONNAIRES et RÉPONSES DE MPO**

### **1. Question d'un soumissionnaire:**

Les points dans les exigences cotées ne semblent pas additionner correctement dans la planification opérationnelle:

- Le total indique 100 points, mais la somme réelle de tous les points est de 55 points.
- C4 a un totale de 10 points, comme indiqué, mais la somme réelle est de 15 points.



**APPENDICE « D »  
CRITÈRES D'ÉVALUATION**

**REVISER AVEC L'ADDENDA # 2**

**EXIGENCES COTÉES :**

Les propositions qui respectent **TOUS** les critères obligatoires seront évaluées et notées à l'aide des outils d'évaluation précisés pour chaque critère en fonction de l'échelle suivante. Afin que les évaluateurs puissent noter les propositions, il est impératif que le soumissionnaire décrive en détail la façon dont sa proposition répond aux critères obligatoires.

Pour qu'une proposition réponde aux exigences, le soumissionnaire doit obtenir une note minimale de **70 % pour réussir l'évaluation technique globale**. Les propositions qui n'obtiennent pas une note minimale de 70 % seront éliminées du processus et ne feront l'objet d'aucune autre évaluation.

N°	Critère d'évaluation	Échelle	Note maximale	Le soumissionnaire doit insérer les renseignements ici ou fournir le numéro de page et la section de la proposition où se trouvent les renseignements
<b>CADRE DE GESTION STRATÉGIQUE</b>				
<b>C1</b>	Démontrer clairement une compréhension de la mise en valeur du saumon du Pacifique, en lien avec l'objectif 1 de l'énoncé de travail.	<p><b>15 points</b> – Compréhension manifeste des processus de planification et d'évaluation pour la gestion et la mise en valeur du saumon du Pacifique.</p> <p><b>15 points</b> – Compréhension manifeste des facteurs actuels sur le plan de la science et de la gestion en lien avec la mise en valeur du saumon du Pacifique.</p> <p><b>15 points</b> – Connaissance des techniques pertinentes de mise en valeur et d'évaluation pour le saumon du Pacifique.</p> <p><b>5 points</b> – Expérience similaire en lien avec ce type de projet (cadre</p>	50 points	



		de gestion stratégique pour le saumon du Pacifique).		
<b>C2</b>	Démonstration de l'approche qui sera utilisée pour exécuter les travaux, notamment en ce qui a trait à la méthodologie et à la production de rapports, en lien avec l'objectif 1 de l'énoncé de travail.	<p><b>5 points</b> – Compréhension manifeste des sources d'information appropriées.</p> <p><b>5 points</b> – Capacité démontrée de travailler avec un minimum de supervision.</p> <p><b>5 points</b> – Présentation d'un résumé détaillé des tâches et des activités dont l'entrepreneur a la responsabilité durant chaque phase d'une commande subséquente.</p>	15 points	
<b>C3</b>	Capacité clairement démontrée de mener à bien le projet, notamment en ce qui a trait à l'élaboration d'un plan de travail, en lien avec l'objectif 1 de l'énoncé de travail.	<p><b>5 points</b> – Description de la façon dont le plan de travail sera élaboré.</p> <p><b>5 points</b> – Description de l'approche retenue en matière de production de rapports.</p> <p><b>5 points</b> – Aperçu des échéanciers prévus et de la façon dont les délais seront respectés.</p>	15 points	
<b>C4</b>	<p>Veillez fournir jusqu'à deux (2) références de projets qui sont directement liées à la portée de l'objectif 1 de l'énoncé de travail.</p> <p>* Le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants pour chaque projet aux fins d'évaluation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Titre du projet;</li> <li>2. Coordonnées du chargé de projet (nom, titre, numéro de téléphone, courriel);</li> <li>3. Durée du projet.</li> </ol>	<p><b>5 points</b> – Deux (2) projets qui sont liés à la portée des travaux pour ce projet. (maximum de 10 points)</p> <p><b>10 points</b> – Deux (2) projets dont la portée est directement liées à la portée des travaux pour ce projet. (maximum de 20 points)</p>	20 points	
<b>NOTE FINALE</b>			100	



<b>PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE</b>				
<b>C1</b>	Compréhension clairement démontrée du fonctionnement et de l'entretien d'installations de grande envergure, en lien avec l'objectif 2 de l'énoncé de travail.	<p><b>20 points</b> – Compréhension manifeste de la planification de la gestion des actifs du gouvernement en lien avec les installations de production pour le saumon du Pacifique.</p> <p><b>15 points</b> – Compréhension manifeste des programmes d'entretien applicables aux installations de production piscicole de grande envergure, notamment en ce qui a trait à l'entretien préventif, aux réparations et à la rénovation.</p> <p><b>15 points</b> – Compréhension manifeste des exigences opérationnelles pour les installations de production piscicole de grande envergure.</p>	50 points	
<b>C2</b>	Démonstration de l'approche qui sera utilisée pour exécuter les travaux, notamment en ce qui a trait à la méthodologie et à la production de rapports, en lien avec l'objectif 2 de l'énoncé de travail.	<p><b>5 points</b> – Compréhension manifeste des sources d'information appropriées.</p> <p><b>5 points</b> – Capacité démontrée de travailler avec un minimum de supervision.</p> <p><b>5 points</b> – Présentation d'un résumé détaillé des tâches et des activités dont l'entrepreneur a la responsabilité durant chaque phase d'une commande subséquente.</p>	15 points	
<b>C3</b>	Capacité clairement démontrée de mener à bien le projet, notamment en ce qui a trait à l'élaboration d'un plan de travail, en lien avec l'objectif 1 de l'énoncé de travail.	<p><b>5 points</b> – Description de la façon dont le plan de travail sera élaboré.</p> <p><b>5 points</b> – Description de l'approche retenue en matière de production de rapports.</p> <p><b>5 points</b> – Aperçu des échéanciers prévus et de la façon dont les délais seront respectés.</p>	15 points	



<b>C4</b>	<p>Veillez fournir jusqu'à deux (2) références de projets qui sont directement liés à la portée de l'objectif 2 de l'énoncé de travail.</p> <p>* Le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants pour chaque projet aux fins d'évaluation :</p> <p>2. Titre du projet;</p> <p>4. Coordonnées du chargé de projet (nom, titre, numéro de téléphone, courriel);</p> <p>5. Durée du projet.</p>	<p><b>5 points</b> – Deux (2) projets qui sont liés à la portée des travaux pour ce projet. (maximum de 10 points)</p> <p><b>10 points</b> – Deux (2) projets dont la portée est directement liées à la portée des travaux pour ce projet. (maximum de 20 points)</p>	20 points	
<b>NOTE FINALE</b>			<b>100</b>	

**TOTAL DES POINTS (C1 à C4) : 100 POINTS MAXIMUM**

Les soumissionnaires doivent obtenir une note **d'au moins 70 % du nombre maximum de points dans la catégorie des exigences cotées** pour être jugés conformes. Les propositions qui n'obtiendront pas une cote d'au moins 70 % pour chacune de ces catégories seront considérées comme étant non valables sur le plan technique et ne feront l'objet d'aucune autre évaluation.

**ÉVALUATION DES COÛTS (PRIX) : 30 POINTS MAXIMUM**  
(Soumis dans la proposition financière du soumissionnaire)

Parmi les propositions jugées conformes sur le plan technique et ayant obtenu une note minimale de 70 %, la proposition présentant le coût le plus bas obtiendra le maximum de points accordés pour le coût (30 points). Pour les autres propositions conformes sur le plan technique ayant satisfait aux critères cotés, les points pour le coût seront accordés au prorata.

**CRITÈRES DE SÉLECTION :**

Le soumissionnaire qui satisfait aux critères obligatoires, obtient une note d'au moins 70 % pour les critères cotés et obtient la plus haute note combinée sur le plan **du mérite technique (70 %) et des finances (30 %)** (c.-à-d. qui obtient la note la plus élevée lorsqu'on additionne les points techniques et les points accordés en fonction du prix) se verra attribuer un contrat.

**MÉTHODE DE SÉLECTION GLOBALE**

Le soumissionnaire conforme qui aura obtenu la meilleure note globale (soit la somme des points accordés pour les critères cotés et des points accordés pour le coût) sera sélectionné comme étant le fournisseur qui offre la meilleure valeur à Pêches et Océans Canada et se verra attribuer un contrat pour ce projet.



Il n'y a pas note finale indiqué pour le cadre de gestion stratégique, mais le titre suivant (Total des points (C1 à C4): 100 Points maximum) est de confusion - C1 à C4 pour seulement la planification opérationnelle, ou C1 à C4 pour chacun des deux objectifs?

**Réponse 01 du MPO:**

Nous avons fait les corrections appropriée avec la révision de l'Appendice "D", Section :  
**Exigences Cotées : pages 1, 2, 3 et 4 de 4.**

**Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.**

Salutations,

**Lynda Coulombe**

Agent principal des contrats

Téléphone: (613) 993-2839

Courriel: [Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca)